

**PARCOURS PÉDIATRIQUE
AMBULATOIRE EN RÉSEAU
DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES
ET DU NEURODÉVELOPPEMENT**



Contact :

- Tél. : 01 45 41 39 57
- contact@alois-enfant.fr
- www.alois-enfant.fr/partan



Expérimentation portée par Aloïs Pôle Enfant
et soutenue par l'Agence Régionale de Santé (ARS)
Ile-de-France

Qu'est-ce que **PARTAN!** ?



- Projet pilote de parcours de ville permettant :
 - la précocité du repérage et la rapidité du diagnostic des enfants (de 3 à 11 ans) présentant des troubles neurodéveloppementaux (difficultés de langage, des apprentissages ou de comportement),
 - une prise en charge ajustée et suivie de ceux pour lesquels un trouble de l'attention, des fonctions exécutives ou des apprentissages aura été diagnostiqué,
 - la possibilité pour toutes les familles d'accéder à ce diagnostic et à ce suivi grâce à la prise en charge financière d'actes aujourd'hui non remboursés par la Sécurité Sociale.
- Sur un territoire pilote : enfants scolarisés dans les 13^e et 14^e arrondissements de Paris.
- Pour une durée de 3 ans.
- S'appuyant sur un ensemble de professionnels intervenant dans le champ de la neuro-pédiatrie, de la pédo-psychiatrie, de l'enfance, de l'éducation et de la rééducation.
- En vue d'une généralisation sur le territoire régional puis national, adaptée aux résultats de l'évaluation.

L'équipe pluridisciplinaire est composée :

- d'un médecin généraliste spécialisé dans les troubles des apprentissages
- d'une neurologue
- d'un neuropsychologue spécialisé en pédiatrie
- d'une orthophoniste spécialisée en pédiatrie
- d'une enseignante référente
- d'une responsable administrative et financière

Un modèle innovant, ambulatoire, pluridisciplinaire, de santé publique

1 Sensibilisation et formation des parents, écoles, professionnels de santé sur le repérage des troubles du langage et des apprentissages.

2 Staff pluridisciplinaire médical et pédagogique :

- Étude de dossiers et orientation des demandes vers les professionnels de proximité pour diagnostic et/ou suivi.
- Synthèse autour d'un diagnostic et élaboration d'un projet thérapeutique, pour suivi et éventuelle constitution de dossier MDPH.
- Suivi des projets de soins et coordination des échanges pluridisciplinaires.

3 Coordination des professionnels libéraux et institutionnels entre eux et/ou avec les familles, en présentiel ou par le biais d'une plateforme informatisée.

4 Tarification dérogatoire permettant l'accès à des disciplines non conventionnées : neuropsychologie, psychomotricité, psychologie, ergothérapie.

5 Indemnisation du temps de coordination des professionnels libéraux avec les professionnels de l'Éducation Nationale.
Objectif : fluidifier le lien entre les parents, les enseignants et la Santé scolaire (notamment via les équipes de suivi de scolarisation).

6 Création d'une base de données épidémiologique des troubles neurodéveloppementaux. Suivi anonymisé de cohorte afin de nourrir la recherche, et enrichir les données disponibles sur les troubles du langage et des apprentissages en France.

PARTAN!

inscrit dans le parcours de soin recommandé par la HAS



- En premier lieu, pour les enfants et leurs parents.
- Au service des médecins (MEN, médecins généralistes, pédiatres, pédopsychiatres) et des professionnels libéraux de santé de proximité assurant le niveau I.
- En lien avec les CRTLA assurant le niveau III.
- Avec les autres structures de niveau II (CMP, cabinets pluri-disciplinaires).
- Avec les professionnels de l'Éducation Nationale (enseignants, médecins et infirmières scolaires) et les Assistantes de Service Social.

Ce qui change avec PARTAN! :

- ↪ + d'enfants intégrés précocement dans un parcours de soin structuré
- ↪ rapidité et précocité du diagnostic et de la prise en charge thérapeutique
- ↪ prise en charge efficace, suivie dans le temps et ajustée
- ↪ expertise pluridisciplinaire au service des professionnels libéraux
- ↪ accès facilité à une plateforme partagée permettant les échanges entre les professionnels d'un même enfant
- ↪ prescriptions de prises en charge plus ciblées en fonction des spécialisations de chaque professionnel
- ↪ actes dérogatoires pour un accès à toutes les familles sur le plan financier
- ↪ base de données épidémiologiques pour la recherche